

développement — et donc, la majeure partie des investissements ne sont effectués que par les plus grosses exploitations. La rationalisation des propriétés paysannes signifie donc une crise profonde, la faillite des propriétaires les plus pauvres, l'absence de perspectives et le déclassé des petits paysans.

Pour la classe ouvrière des usines, cela signifie une hausse du prix des articles de première nécessité et le chômage. Une telle éventualité est acceptable pour la technocratie (partisan naturel de la tendance à la concentration agricole), mais inacceptable pour un régime de démocratie ouvrière.

VIII. — Le but de la production pour la classe est de développer la consommation de l'immense masse de ceux qui n'ont aujourd'hui pour vivre que le minimum vital. Comme nous l'avons déjà vu au chapitre VI, la bureaucratie rabaisse la consommation de la majorité de la paysannerie en-dessous de ce minimum vital; elle prive l'économie paysanne de ses surplus et la paysannerie de ses perspectives de développement parce qu'elle tend à réduire le plus possible le coût réel de la force de travail et traite la consommation sociale comme un mal nécessaire.

La classe ouvrière a intérêt à supprimer ce type de rapport existant entre la paysannerie et l'Etat. L'intérêt de la classe ouvrière exige un développement rapide de la production agricole (base de la consommation) par le développement de la masse des petites et moyennes entreprises individuelles et par conséquent l'augmentation de leurs possibilités d'investissement et de consommation. C'est justement cela qui fait de la classe ouvrière le porte-parole de l'intérêt de la majorité des paysans et du même coup établit la base d'une alliance véritable entre eux.

Pour réaliser les intérêts communs de la classe ouvrière et de l'immense majorité des paysans, il faut :

**Premièrement :** diminuer l'ouverture des ciseaux des prix artificiellement entretenue par le pouvoir bureaucratique et qui prive particulièrement les petites et moyennes exploitations des bases matérielles de leur développement, et de plus établir un impôt progressif sur les exploitations les plus puissantes.

**Deuxièmement :** que la partie du produit du travail paysan prélevée par l'Etat sous forme d'impôt, ou sous quelque autre forme, retourne (déduction faite de la quote-part des paysans pour l'entretien de l'administration) à la campagne sous forme d'investissements sociaux et culturels et d'aide économique et technique d'Etat destinés en premier lieu à intensifier la productivité des exploitations petites et minuscules.

A cette fin, la paysannerie doit s'organiser sur des bases économiques, et se faire représenter politiquement. Elle doit créer ses propres organisations de production. Ceci est décisif pour ouvrir les perspectives aux 60 % de la paysannerie qui végète sur ses petites exploitations et représente un surplus de force de travail; en même temps il ne faut pas permettre un gonflement excessif des investissements industriels. Ceci exige qu'on utilise cette force de travail excédentaire pour une production intensive supplémentaire: élevage, cultures maraîchères et fruitières, industrie de transformation des produits de l'élevage et des fruits et légumes. Ceci est très dif-